

# ORAÀS

# VIDE GRENIER

## DIMANCHE

## 02 AOÛT 2026

ENTRÉE  
GRATUITE  
AUX  
VISITEURS



**de 09h00 à 18h00**

EXTERIEUR  
INTERIEUR  
PORTANT (non fourni) 1 €

3 € Le mètre linéaire.

8 € La table (1.80m, règlement obligatoire à la réservation)

**Réservez au :** 06 82 99 42 19

**Restauration sur place**

Assiettes grillades- sandwiches-

Ne pas jeter sur la voie publique

Bon de réservation Vide Grenier

Oraàs – DIMANCHE 02 AOÛT 2026

Nom : ..... Prénom : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Email : ..... Tel : .....

Je m'inscris en tant que :

- **Particulier**, et déclare sur l'honneur ne pas avoir participé jusqu'à ce jour, pour l'année 2024, à plus de 2 vides greniers.

Titulaire de la pièce d'identité n° .....  
Delivrée le ..... à .....

- **Professionnel**,  
N° du registre du commerce .....  
Titulaire de la pièce d'identité n° .....  
Delivrée le ..... à .....

Je confirme avoir pris connaissance du règlement ci-dessous,

Fais à ..... le ..... Signature

Prière de joindre la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité ou de la carte professionnelle,  
Pour tous renseignements Tel **06 82 99 42 19**

Nombre de mètre(s) linéaire(s) extérieur..... m X 3 € = .....  
Nombre de table (intérieur)..... table(s) X 8 € = .....  
Nombre de portant(s)X 1 € = .....  
**Total à payer** ..... €

*N'oubliez d'expédier votre chèque libellé à l'ordre du **comité des fêtes** :*

**Coupon à renvoyer à**

**Par mail :** [mairie@oraas.fr](mailto:mairie@oraas.fr)

**Ou par courrier :** Mairie

13 Chemin de l'Eglise  
64390 ORAAS

**Rappel : Règlement obligatoire à la réservation pour emplacement à l'intérieur**

**Règlement – horaires et organisation**

- L'installation des exposants se fera à partir de 06h00
- L'attribution des places se fera dans l'ordre chronologique de réception des inscriptions,
- Aucune inscription ne sera prise en considération sans le chèque correspondant,
- Le mètre linéaire est à 3€ (extérieur) et intérieur 8 € la table de 1.80 m
- Tout emplacement non occupé à 09h00 sera considéré comme libre, et aucun remboursement ne pourra avoir lieu.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Tout exposant s'engage au respect de la législation en vigueur en matière de sécurité
- L'organisateur se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident corporel.
- Aucune denrée alimentaire ne pourra être vendue autre que celles des organisateurs.

# ORAÀS

# VIDE GRENIER

**DIMANCHE  
02 AOÛT 2026**

ENTRÉE  
GRATUITE  
AUX  
VISITEURS



**de 09h00 à 18h00**

EXTERIEUR  
INTERIEUR  
PORTANT (non fourni) 1 €

3 € Le mètre linéaire.

8 € La table (1.80m, règlement obligatoire à la réservation)

**Réservez au :** 06 82 99 42 19

**Restauration sur place**

Assiettes grillades- sandwiches-

Ne pas jeter sur la voie publique

Bon de réservation Vide Grenier

**Oraàs – DIMANCHE 02 AOÛT 2026**

Nom : ..... Prénom : .....  
Raison sociale : .....  
Adresse : .....  
Email : ..... Tel : .....

Je m'inscris en tant que :

- **Particulier**, et déclare sur l'honneur ne pas avoir participé jusqu'à ce jour, pour l'année 2024, à plus de 2 vides greniers.

Titulaire de la pièce d'identité n° .....  
Delivrée le ..... à .....

- **Professionnel**,  
N° du registre du commerce .....  
Titulaire de la pièce d'identité n° .....  
Delivrée le ..... à .....

Je confirme avoir pris connaissance du règlement ci-dessous,

Fais à ..... le ..... Signature

Prière de joindre la photocopie recto-verso d'une pièce d'identité ou de la carte professionnelle,  
Pour tous renseignements Tel **06 82 99 42 19**

Nombre de mètre(s) linéaire(s) extérieur..... m X 3 € = .....

Nombre de table (intérieur)..... table(s) X 8 € = .....

Nombre de portant(intérieur)..... portant (s)X 1 € = .....

**Total à payer** ..... €

*N'oubliez d'expédier votre chèque libellé à l'ordre du **comité des fêtes**.*

**Coupon à renvoyer à**

**Par mail :** [mairie@oraas.fr](mailto:mairie@oraas.fr)

**Ou par courrier :** Mairie

13 Chemin de l'Eglise  
64390 ORAAS

**Rappel : Règlement obligatoire à la réservation pour emplacement à l'intérieur**

**Règlement – horaires et organisation**

- L'installation des exposants se fera à partir de 06h00
- L'attribution des places se fera dans l'ordre chronologique de réception des inscriptions,
- Aucune inscription ne sera prise en considération sans le chèque correspondant,
- Le mètre linéaire est à 3€, (extérieur) et intérieur 8 € la table de 1.80 m
- Tout emplacement non occupé à 09h00 sera considéré comme libre, et aucun remboursement ne pourra avoir lieu.
- Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire.
- Tout exposant s'engage au respect de la législation en vigueur en matière de sécurité
- L'organisateur se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident corporel.
- Aucune denrée alimentaire ne pourra être vendue autre que celles des organisateurs.